



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 12 février 2014 à 18h30** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	06/02/2014
Affichage	06/02/2014

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	29	4

Etaient Présents : DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, PETELET Renée, POYAU Aurélie, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

RAPANOEL Séverine pouvoir à MARCHELLO Marie.
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

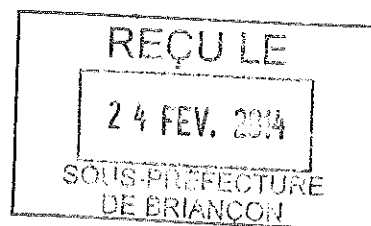
THEME : URBANISME 1.

OBJET : APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 6 DU PLU - REDUCTION DE L'EMPLACEMENT RESERVE N° 12 - SUPPRESSION DES EMBLEMES RESERVES N° 14, N° 32 ET N° 54.

Absents-Excusés :

CIRIO Raymond, MUSSON Pascal, RAPANOEL Séverine, NUSSBAUM Richard.

Secrétaire de Séance : JIMENEZ Claude.



Rapporteur : Aurélie POYAU.

Le Plan Local d'Urbanisme a prévu les emplacements réservés suivants au profit de la Commune de Briançon.

- ER n° 12 - Objet : Elargissement de la voirie - Avenue de Provence.
- ER n° 14 - Objet : Création d'une voie de desserte - Passerelle Jullien.
- ER n° 32 - Objet : Desserte Ecole Oronce Fine et désenclavement de l'accès principal.
- ER n° 43 - Objet : Création d'une voie de désenclavement entre le Pont de Baldy et le Chemin de Jacomit.
- ER n° 54 - Objet : Extension de la plateforme multimodale et stationnement du parc des sports.

ER n°12 : L'avenue de Provence est une voie nationale gérée par la DIRMED et la Commune, n'étant pas Maître d'ouvrage, ne peut s'avancer sur un calendrier de réalisation des travaux d'élargissement de cette voie et ne peut donc pas s'engager sur l'acquisition du bien cadastré AK n° 451 situé sur l'emplacement réservé n° 12 pour laquelle elle a été saisie.

Il n'est donc pas nécessaire de maintenir la servitude d'emplacement réservé sur cette parcelle.

ER n°14 : Le projet lié à l'objet de l'emplacement réservé n°14 va être réalisé par la Commune, sur une emprise réduite par rapport à la superficie initiale de l'ER, il n'est donc pas nécessaire de le maintenir.

ER n°32 : La Commune a demandé une servitude de passage au Service des Domaines représentant l'Etat, propriétaire de la parcelle cadastrée AT n° 35, afin de ne pas avoir à acquérir la superficie de l'ER n° 32, il n'est donc pas nécessaire de le maintenir ; par ailleurs, une partie de la parcelle cadastrée AT n° 35 correspondant à la cour de l'école Oronce Fine sera prochainement rétrocédée à la Commune.

ER n°43 : La superficie de l'emplacement réservé n° 43 peut être réduite en linéaire car la voie de desserte initialement prévue, n'est plus nécessaire d'être maintenue en raison d'accords de servitude de passage entre propriétaires privés sur ce secteur ; l'emplacement réservé n° 43 est maintenu en partie afin de permettre un éventuel désenclavement de la zone IIAU, qui pourra également être desservie depuis le rond point de Champ-Proët sur la commune de Villard Saint Pancrace.

ER n°54 : Le projet lié à l'emplacement réservé n° 54 n'est plus d'actualité et un projet de poste source sera édifié par EDSB propriétaire de la parcelle cadastrée AS n° 4, sur laquelle est établie cette servitude, il n'est donc plus nécessaire de le maintenir.

Compte tenu du caractère mineur des modifications envisagées du PLU, l'évolution proposée s'inscrit dans le champ d'application des articles L 123-20-1 et suivants et L 123-13-3 du Code de l'urbanisme relatifs à la procédure de modification simplifiée du PLU.

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment l'article L.444-1,

Vu le Plan Local d'Urbanisme de la commune approuvé par délibération du Conseil Municipal du 14 Avril 2007, puis révisé et modifié le 1^{er} mars 2013,

Vu la délibération n° 2013.07.17/128 prescrivant la mise en oeuvre d'une procédure de modification simplifiée n° 6 du PLU en vigueur,

Vu la mesure de publicité effectuée avant l'ouverture de la mise à disposition du projet de modification simplifiée n° 6 du PLU, avis d'information paru dans le Dauphiné Libéré en date du 27 décembre 2013,

Vu les observations du registre de recueil d'observations du public lors de la mise à disposition au public réalisée du 6 janvier 2014 au 5 février 2014,

Vu qu'aucune observation n'a été formulée sur le registre, et que par conséquent le bilan de cette mise à disposition est positif,

Considérant qu'un accord n'est pas intervenu entre les différents propriétaires fonciers pour désenclaver certaines parcelles et que par conséquent l'emprise de l'emplacement réservé n° 43 doit être maintenu dans son intégralité,

Considérant que la domanialité du foncier de l'emplacement n° 12 après réduction de l'emprise sur la parcelle cadastrée AK n°181 appartient à la commune hormis la parcelle cadastrée AK n° 53,

Considérant par conséquent qu'il n'est pas nécessaire de maintenir l'emplacement réservé sur les parcelles communales cadastrées AK n° 54, n° 64 et n° 180, il est proposé de réduire l'emplacement réservé n° 12 à la parcelle cadastrée AK n° 53, soit une superficie de 266 m²,

Considérant que l'objectif justifiant la procédure de modification simplifiée n° 6 du PLU est atteint, sous réserve des modifications ci après décrites,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le bilan de la mise à disposition au public,
- D'approuver la Modification simplifiée n° 6 du PLU avec la prise en compte des observations ci dessus énoncées.

D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 24

CONTRE : 0

ABSTENTION : 7 (*ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe*)

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

TRANSMIS LE : 21 FEV. 2014

PUBLIE LE : 21 FEV. 2014

NOTIFIE LE : 25 FEV. 2014

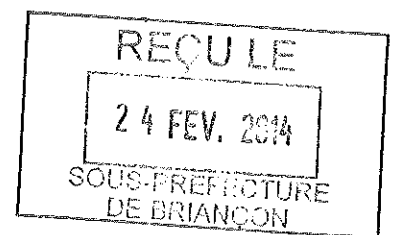
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire

Gérard FROMM

Projet de modification simplifiée n° 6 du PLU

Bilan de la mise à disposition au Public



La mise à disposition au public du projet de modification simplifiée n°6 du PLU (Plan Local d'Urbanisme) s'est déroulée du **06/01/2014** au **05/02/2014** inclus.

Dans les locaux ci après, ouverts aux jours et heures d'ouverture du service :

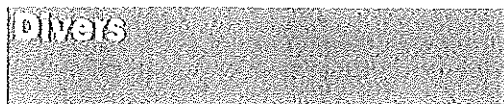
Mairie de Briançon
Service de l'urbanisme
2 place du Champ de Mars
05100 Briançon

Préalablement à l'ouverture de la mise à disposition au public, un avis d'information est paru dans la presse locale (Le Dauphiné Libéré) et affiché dans les panneaux d'affichage de la Mairie de Briançon.

L'annonce est parue le 27/12/2013.

Dauphiné Libéré 27 Décembre 2013

Page 18



COMMUNE DE BRIANÇON

**Modification simplifiée n° 6
du Plan Local d'Urbanisme de Briançon**

Avis de mise à disposition du public

Le Maire informe qu'une mise à disposition du public, relative au projet de modification simplifiée n° 6 du PLU de la Commune de Briançon sera ouverte du 06 Janvier 2014 au 05 Février 2014 inclus.

• La modification simplifiée n° 6 du PLU a pour objet:

- la réduction des emprises des emplacements réservés n° 12 et n° 43.

- La suppression des emplacements réservés n° 14, n° 32 et n° 54.

Le dossier du projet de modification ainsi qu'un registre permettant au public de consigner ses observations seront à disposition du public: Mairie de Briançon, Service de l'Urbanisme, 2 place du Champ de Mars, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

514845000

Les documents présentés et mis à disposition du public étaient les suivants :

- Un projet de modification simplifiée n° 6 du PLU

Un registre était à disposition du public afin d'y inscrire les observations sur le projet.

Ce registre comporte 28 pages numérotées.

Aucune observation n'a été écrite sur ce registre.

Aucune personne n'est venue consulter le projet.

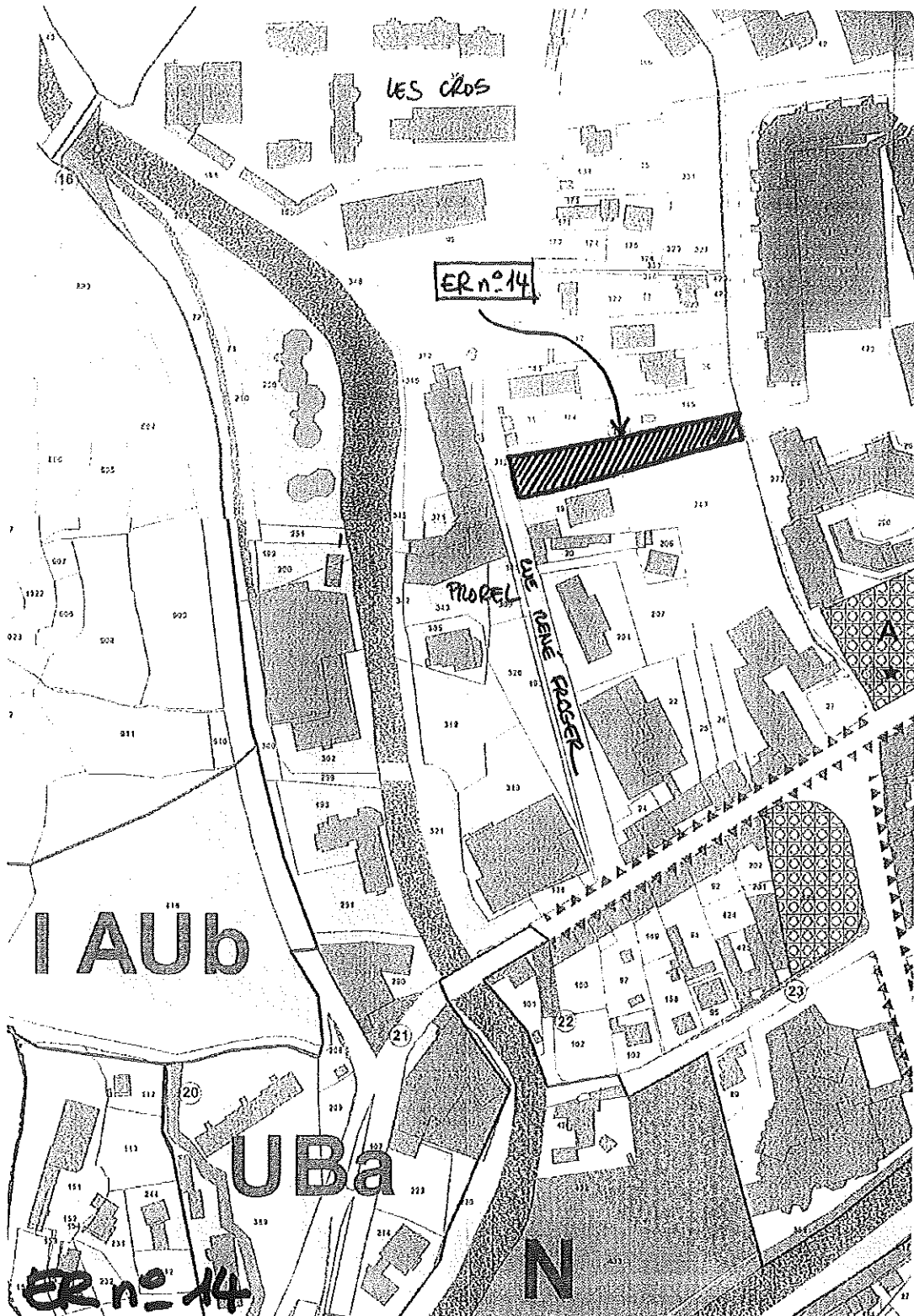
Bilan de la mise à disposition :

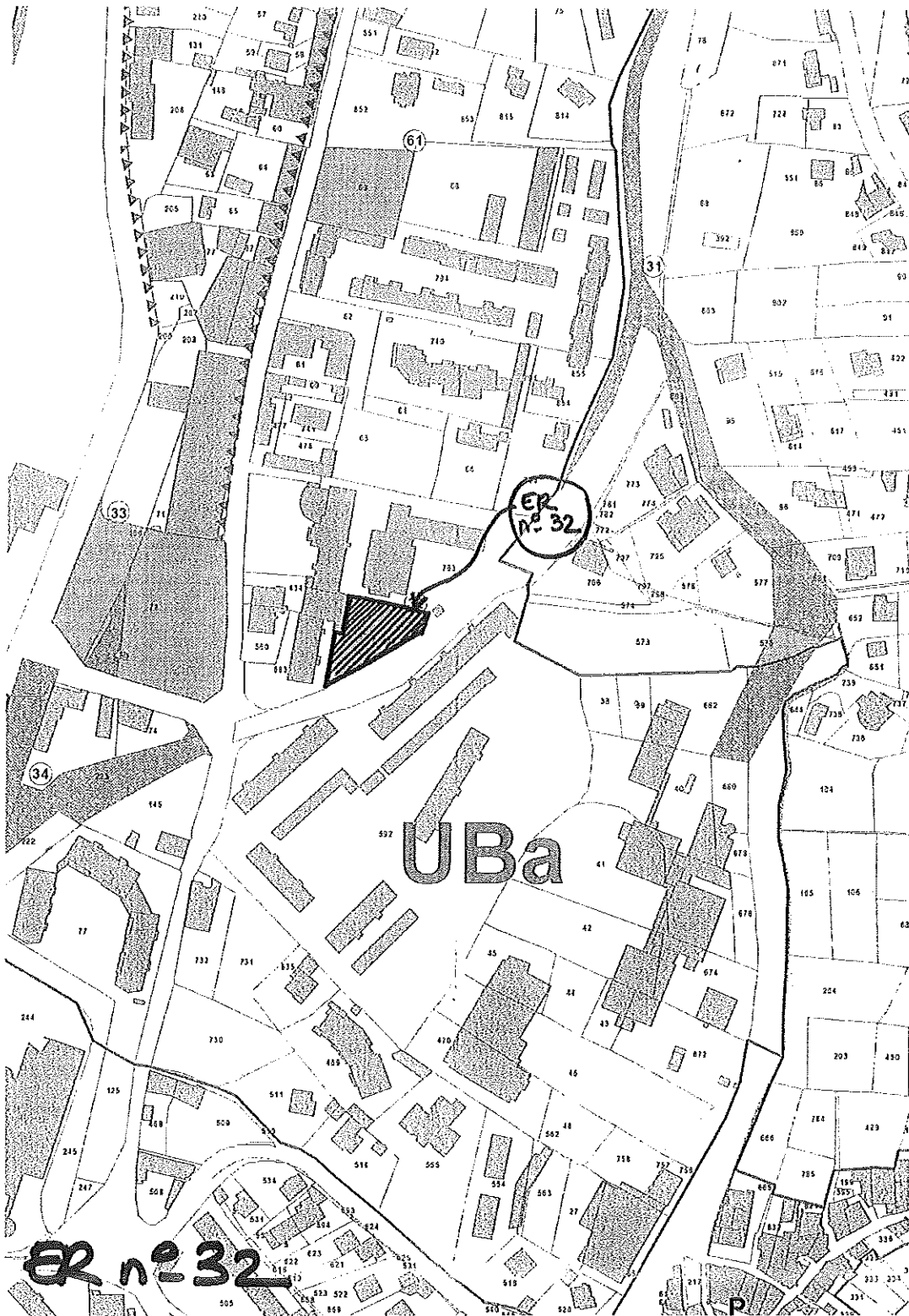
Le projet de modification simplifiée n° 6 du PLU n'a reçu aucune observation.

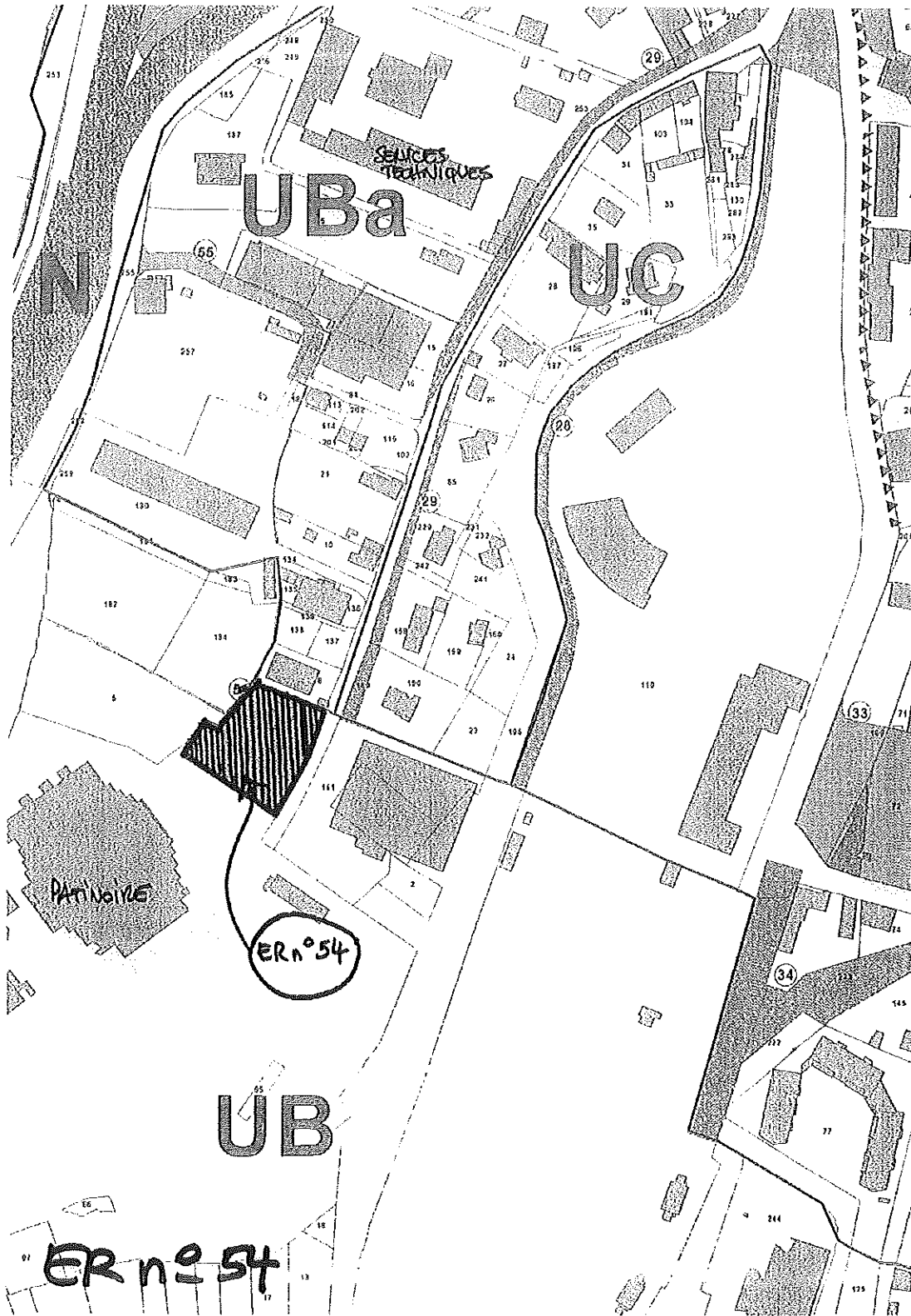
Fait à Briançon le 05/02/2014,

Le Maire
Gérard FROMM

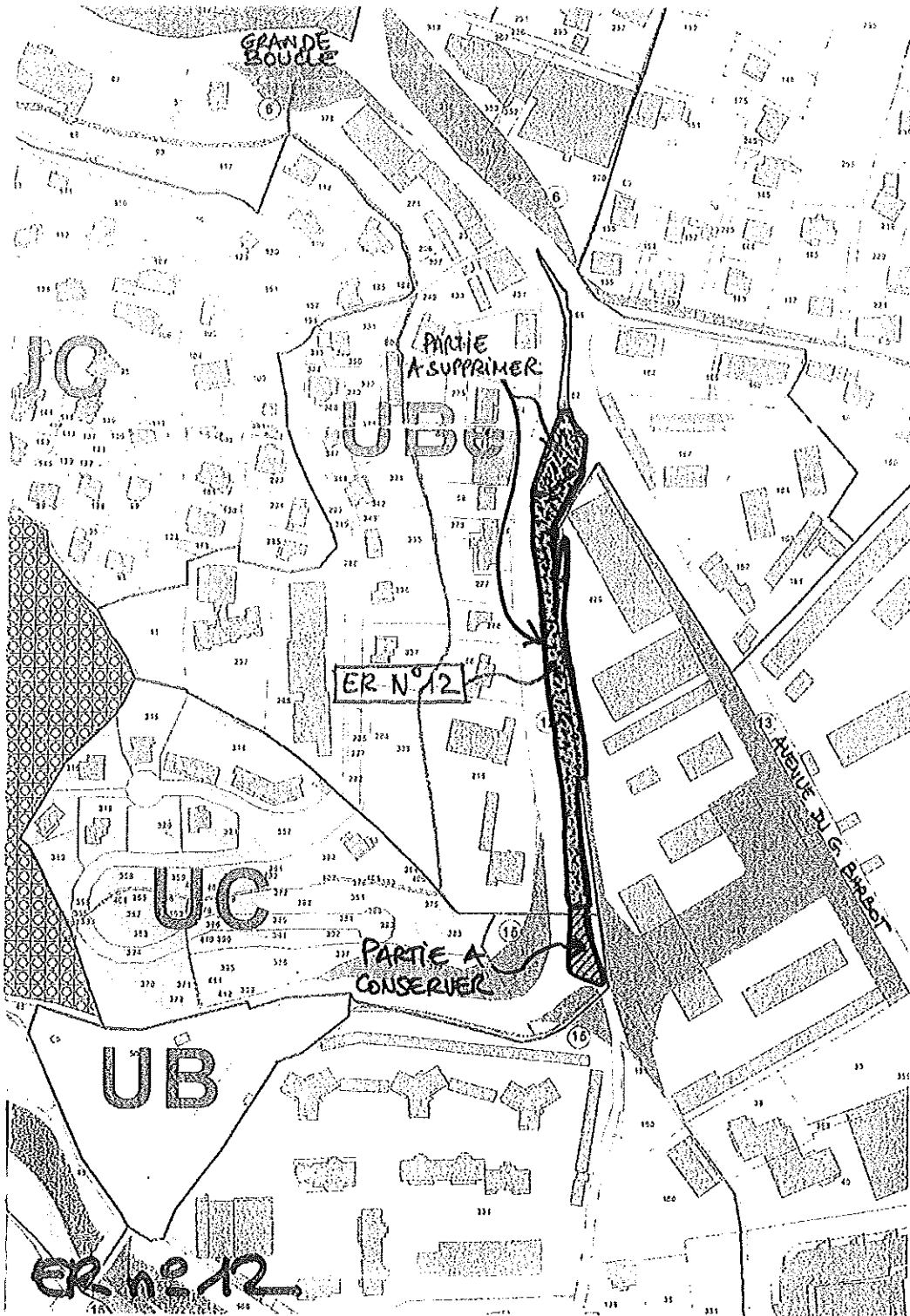
Localisation des emplacements réservés supprimés : n°14, n°32, et n°54.







Localisation de l'emplacement réservé dont la superficie est réduite : n°12.



Liste des emplacements réservés (après la modification simplifiée n°6)

N°	Objet	Destinataire	Surface en m ²
1	Création voie de desserte - Forville - Réguinier	Commune	1127
2	Elargissement voirie - Forville	Commune	133
3	Elargissement de voirie – Route de Grenoble	Commune	711
4	Elargissement de voirie – Avenue de Savoie	Commune	3311
5	Création d'une voie de desserte et aire de retournement - Forville - Serre de Maure	Commune	1100
6	Grand' Boucle	Commune	8006
7	Elargissement de voirie – Avenue professeur Forgues	Commune	3825
10	Elargissement de voirie – Chemin de la Tour	Commune	1009
11	Elargissement de voirie – Chemin de la Tour	Commune	554
12	Elargissement de voirie – Avenue de Provence	Commune/Etat	266
13	Création voie de desserte Quartier Colaud et élargissement avenue Général Barbot	Commune	7290
15	Aménagement d'un carrefour – Avenue René Froger / Avenue de Provence	Commune	2000
16	Elargissement de voirie – Avenue de Provence	Commune	543
17	Elargissement de voirie – Avenue Baldenberger	Commune	182
18	Emplacement pour abri de container et élargissement de voirie	Commune	442
19	Aménagement entrée de l'école de la Mi-chaussée	Commune	157
20	Desserte zone à urbaniser des Basses Queyrelles / La Giraude	Commune	890
21	Aménagement d'un carrefour – Route de Gap / Avenue Maurice Petsche	Commune	302
22	Elargissement de voirie – Rue du Moulin	Commune	265
23	Elargissement de voirie – Rue du Moulin	Commune	212
24	Elargissement de voirie – Rue Alphand	Commune	441
25	Création d'une voie piétonne – entre l'avenue Maurice Petsche et la rue Alphand	Commune	911
26	Sécurisation des accès à l'école	Commune	24,7
27	Elargissement de voirie + Aménagement d'un carrefour – Avenue Jean Moulin	Commune/Etat	815
28	Aménagement d'un carrefour – Rue Bermond Gonnet / Avenue du Général de Gaulle	Commune	3022
29	Elargissement de voirie – Rue Bermond Gonnet	Commune	2027
30	Elargissement de voirie – Route des Toulouzannes	Commune	552
31	Création d'une voie de liaison – Route des Toulouzannes au collège des Garcins	Commune	5219
33	Aménagement du carrefour de la gare	Commune	4384
34	Création d'une voie de liaison pour l'accès à la caserne des Pompiers	Commune	3478
35	Création d'une voie de désenclavement Combe Morande	Commune	335

Ville de Briançon

36	Elargissement de voirie – chemin de Fontchristiane	Commune	1719
37	Elargissement de voirie – Chemin des Combes / Chemin de Fontchristiane	Commune	509
38	Elargissement de voie au hameau de Fontchristiane	Commune	301
39	Desserte du plateau de Fontchristiane	Commune	4845
40	Desserte en réseaux du plateau de Fontchristiane	Commune	691
41	Elargissement de voie – Chemin des Combes	Commune	416
42	Elargissement de voie – Chemin Balpin	Commune	319
43	Création d'une voie de désenclavement – Entre Pont de Baldy et Chemin de Jacomit	Commune	3044
44	Elargissement de voirie – Chemin de Jacomit	Commune	204
45	Création d'une fourrière et d'un centre de protection animale	Communauté de Communes	7025
46	Elargissement de voirie – Allée de Cerveyrette	Commune	137
47	Création d'une voie de désenclavement entre la rue Joseph Silvestre et le lotissement Preyts Riboix	Commune	1584
48	Elargissement de voirie – Chemin de l'Emparrie	Commune	167
50	Aménagement multi-usage des abords de la voie (stationnement bus, accueil touristique en entrée de ville)	Commune	9871
51	Desserte zone à urbaniser de la Vignette à Saint Blaise	Commune	1544
52	Création de voirie au dessus du Hameau de Saint Blaise (Subeyran – Peyratier)	Commune	1520
53	Création voie de desserte au dessus du Hameau de Saint Blaise	Commune	629
55	Création voie de desserte entre la rue Jean Moulin et la rue Bermond Gonnet.	Commune	829
56	Création d'un parc de stationnement Pont de Guisane	Commune	12900
57	Création d'une voie de circulation douce Pré du Moulin à la Schappe	Commune	6455
58	Parc de stationnement autocar – Route du Fontenil	Commune	3539
59	Désenclavement du Fontenil	Commune	164
60	Aménagement d'un carrefour – Shappe / Col de l'Izoard	Commune	278
61	Création d'un parc de stationnement – Rue Pasteur	Commune	1455
62	Création d'une voie d'accès de la rue Pasteur à la ZAC Gaillard	Commune	493
63	Création de voirie – Route de Puy Saint Pierre / Quartier Bourlon	Commune	778
63b	Aménagement d'une place paysagère polyvalente - La Schappe	Commune	2667